

UEBS

Centre spatial Guyanais

DESTINATAIRES IN FINE

Kourou, le 16-12-2020
UEBS/20.011

INSTRUCTION UEBS 20/ N° 011

Objet COVID-19 : Rappel de la procédure de remontée d'informations sur les cas positifs et les cas contacts

Il est demandé à chaque directeur de l'UEBS de désigner un référent COVID 19. Les coordonnées des référents COVID 19 doivent être transmises au RSB et à l'IST de l'Etablissement d'accueil (Entreprise Utilisatrice selon le Code du Travail)

Chaque directeur de société UEBS doit s'assurer que toute personne travaillant pour son compte sur la Base (résident ou missionnaire), ayant été testé positif, ou ayant été déclaré cas contact, prévienne le référent COVID 19.

Il appartient alors au référent COVID 19 d'une part d'informer le RSB en lui détaillant de plus le nombre de cas COVID 19 et de cas contact au sein de son entreprise, et d'autre part de prendre contact avec l'IST de l'Etablissement d'accueil soit :

- Pour le CNES : **Claude Berteaud** - claudio.bertheaud@cnes.fr
- Pour ARIANESPACE : **Jérôme Bourgeois** - j.bourgeois@arianespace.com
- Pour ARIANEGROUP : **Sylvain Olivo** - sylvain.olivo@ariane.group
- Pour ALSG : **Thierry Jean Louis** - thierry.jeanlouis@airliquide.com
- Pour AVIO : **Lorenzo Marcelli** - lorenzo.marcelli@avioguyane.com
- Pour REGULUS Johnson Beauvoir – beauvoir.j@regulus-upg.com
- Pour EUROPROPULSION **Ludovic Collin** - ludovic.collin@europropulsion.fr
- Pour ELA 4 : **José Miranda** - Jose.Miranda-Garcia@cnes.fr

Pour rappel, le référent COVID 19 et l'IST de l'Etablissement d'accueil mènent conjointement une enquête dans les meilleurs délais et définissent la liste des cas contacts professionnels.

Le Vice-Président



Bruno GERARD

La Présidente



Marie Anne CLAIR

Diffusion : Toutes sociétés UEBS, ESA, DLA/D, DLA/SDS/G, SDP/SP, Organisations Syndicales Base, Sec CIE